N° 116. Dimanche 16 Mai 1847. 18me Année.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

	La Haye.	Provinces.
[illegible] an	26 fl.	30 fl.
[illegible] mois	14 »	16 »
[illegible] mois.	7 »	6 »

PRIX DES INSERTIONS.
[illegible] premières 5 lignes fl. 1.50 timbre [illegible] et 10 cts. par ligne en sus.

JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA RÉDACTION
à La Haye, *Lage Nieuwestraat*, derrière le *Prinsegracht*, *Noordzijde*
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES ANNONCES,
Chez M. Van Weelden, libraire, *Spui*, à La Haye
Les lettres et paquets doivent être envoyés à la direction *franc de ports*.

LA HAYE, 15 Mai.

[illegible] de se séparer pour les vacances de la Pentecôte, la [illegible] Chambre des Etats-Généraux a adopté le projet de loi [illegible] régularisation des dépenses effectuées en vertu des lois [illegible] et du 25 juin 1844, sur l'emprunt volontaire et la con[illegible] des rentes. Nous avons fait connaître en détail les [illegible] qui ont résulté pour le pays de ces opérations finan[illegible] lesquelles ont rétabli l'état de nos finances et affermi [illegible] jamais le crédit de la Néerlande à l'étranger.

[illegible] que nous avons publiés à différentes reprises [illegible] conversion des rentes, ont démontré que les intérêts an[illegible] diminué de fl. 3,873,531.17, tandis que le capital de [illegible] publique n'a été augmenté que de fl. 9,481,224,44½. [illegible] Etats-Généraux n'ont-ils pas hésité à le déclarer de [illegible] suivante dans leur rapport général sur ce projet [illegible]

[illegible] peut se refuser à le reconnaître : les documents que » le gouvernement a présentés sur ces opérations financières ont » de [illegible] plus confirmé la conviction que les grands sacrifices [illegible] nation s'est imposés, ont produit une bien faible [illegible] du capital de la dette, et, par contre, une di[illegible] considérable de la rente. Sous ce dernier point de [illegible] les résultats obtenus ont surpassé toute attente. »

[illegible] que le gouvernement avait présenté un projet de loi [illegible] à faire prolonger le terme fixé pour le retrait du papier-[illegible]. Sur le désir exprimé par beaucoup de membres dans [illegible] de la Chambre, le gouvernement a retiré le projet [illegible], qui ne sera porté à l'ordre du jour qu'au [illegible] de la session prochaine.

[illegible] *universelle de Prusse* annonce que le grand-duc [illegible] Russie est arrivé le 11 à Berlin, venant de Weimar. [illegible] de S. A. I. avec la princesse Alexandra de [illegible] sont maintenant annoncées officiellement.

[illegible] *Courant* publie la liste de divers octrois accordés [illegible] royaux, et dont les brevets ont été remis aux in[illegible]

[illegible] en date du 7 septembre 1845, pour la durée de dix ans à par[illegible] 1844, accordé au sieur C. von Imschoot Thuys, demeurant à [illegible] domicile élu chez J. F. van Rooye à Rotterdam, pour l'importation [illegible] vélocifère ;

[illegible] date du 11 août 1846, pour la durée de quinze ans, à par[illegible] 1845, accordé au sieur W. H. Robertson, demeurant [illegible] domicile élu chez M. H. Grégoire, à La Haye, pour l'importation [illegible] perfectionnée, nommée Ouattier mécanique, pour fabriquer [illegible], et d'un nouveau procédé pour confectionner les matelas, [illegible] traversins, etc. avec de la ouatte, au lieu de crin, laine et plumes ;

[illegible] en date du 28 janvier 1847, pour la durée de cinq ans, ac[illegible] J. C. Koenaert, de La Haye, pour l'invention d'un nou[illegible] pour fabriquer et poser des dents artificielles ;

[illegible] en date du 23 février 1846, pour la durée de cinq ans, à partir [illegible] février 1846, accordé au sieur P. Regout, de Maestricht, pour un [illegible] apporté à l'invention des tuyaux de verre enveloppés [illegible] terre argileuse, servant à la conduite des eaux et du gaz, in[illegible] pour laquelle le sieur P. Regout avait obtenu, le 14 février 1846, [illegible] pour cinq ans ;

[illegible] en date du 4 mars 1847, pour la durée de quinze ans, accordé [illegible] F. G. Kratzenstein, d'Amsterdam, pour l'invention d'un appa[illegible] purifier et préparer la plume pour les lits.

Un arrêté royal, en date du 24 février 1847, a prolongé au profit de la [illegible] des docks flottants établie à Amsterdam, jusqu'à la fin de 1849, [illegible] en date du 16 décembre 1841, accordée pour cinq ans, pour l'in[illegible] dock flottant servant à la réparation des navires.

Voici quelques détails sur l'événement des détonations entendues dans la rue d'Alcala, à Madrid :

La reine étant arrivée au palais, après cet événement, y reçut M. le président du conseil et lui raconta ce qui venait de se passer, en exprimant le soupçon que l'on eût tiré deux coups de feu contre son auguste personne. Ce soupçon fut corroboré le lendemain lorsqu'on vit que le bord du chapeau que portait la veille S. M. était légèrement brûlé. Pendant cette conversation avec le ministre, la reine montra le même calme et la même sérénité que l'on avait observés en elle au moment des détonations, et elle ne parut s'inquiéter que de l'effroi de son oncle et de sa cousine. Ce ne fut, ajoute-t-on, que sur des instances réitérées qu'elle consentit à aller au cirque dans une voiture fermée et avec une escorte, car sa première résolution était de s'y rendre en calèche découverte et sans escorte. Nous aimons cette confiance de la reine dans le peuple espagnol.

L'instruction de cette affaire est commencée ; son premier résultat a été l'arrestation de M. Angel Lariva, avocat et journaliste. Les antécédents de M. Lariva, son caractère, ses mœurs douces, rendent très invraisemblable l'accusation qui pèse sur lui : d'une conduite régulière, modéré dans ses idées, inaccessible à toute espèce de fanatisme, il possède à un si haut degré l'estime de tous ceux qui le connaissent, qu'ils regardent comme impossible qu'il ait médité et encore moins exécuté l'attentat qui lui est imputé. On dit néanmoins que de fatals indices s'élèvent contre lui : il résulterait de l'instruction que M. Lariva avait loué, le mardi, la voiture d'où partirent les détonations ; que ce jour même, il avait tiré quelques coups de pistolet dans un tir ; qu'il avait fait charger deux de ces armes avec un soin tout particulier ; et qu'en revenant du tir il s'était placé sur le point où l'événement est arrivé. Enfin, au moment du départ du courrier, le bruit courait que l'on avait trouvé chez lui, ou bien que le juge d'instruction avait en son pouvoir un écrit de la main du prévenu, rempli de sinistres présages et de tristes prévisions, mais sans rapport visible avec la tentative dont on l'accuse.

Nous ignorons absolument ce qu'il y a de vrai dans ces bruits et dans tous ceux qui circulent à ce sujet : la curiosité publique, l'exagération propre au caractère méridional, le mystère même de cette affaire, les circonstances contradictoires et inconciliables entre le fait et son auteur présumé, tout donne matière à des commentaires plus ou moins fondés ; la justice saura sans doute découvrir la vérité sans préoccupation d'aucun genre ; car il s'agit ici, non d'un délit particulier qui fait tort à celui qui le commet, mais d'un attentat qui retomberait sur un peuple tout entier.

Dernièrement l'Angleterre s'est émue d'un événement du même genre. Le fait a été prouvé, le coupable reconnu, mais il a été déclaré atteint d'aliénation mentale. La nation anglaise n'a pas voulu admettre qu'un homme jouissant de son bon sens pût attenter à la vie de sa reine.

L'Espagne a vu les passions les plus violentes se développer dans une lutte de 7 années, entre une jeune princesse orpheline et un prétendant puissant : et pourtant, au milieu de haines enracinées, de vengeances atroces, d'un vertige sanglant et sacrilége, jamais elle n'a produit un régicide.

Les journaux de la Havane disent que M. Montufar, chargé d'affaires de l'Espagne près la république de l'Equateur, a demandé ses passeports à ce gouvernement qui les lui a accordés. Les outrages prodigués aux Espagnols au sujet de l'expédition qu'armait en Espagne et en Angleterre l'ex-président de cette république ont motivé sans doute cette détermination du représentant de l'Espagne.

L'*Heraldo* représente au gouvernement que les intérêts des Espagnols sont gravement compromis dans la république américaine et qu'il serait nécessaire de garantir la vie et les propriétés des Espagnols établis dans ce pays, en faisant stationner dans l'Océan-Pacifique, au moins deux frégates, dont la présence imposerait aux divers gouvernements qui se succèdent avec tant de rapidité dans ces contrées.

Le ministère et l'opposition en France.

(*Correspondance particulière du* Journal de La Haye.)

Paris 13 mai.

Le ministère dont l'existence, qui est bientôt de sept années, a résisté à tant d'assauts, déjoué tant d'ambitions, trompé tant de menteuses prophéties, ce ministère vient de se modifier. Quelles sont les causes de ce changement ? Sa faiblesse, répond l'opposition. Personne n'ajoutera foi à une pareille réponse. Ce n'est point au moment où des élections générales, à l'intérieur, viennent d'accroître et de fortifier sa majorité, où les mariages espagnols à l'extérieur, font triompher sa politique, qu'il serait raisonnable d'admettre une pareille allégation. La cause du changement, reprend l'opposition, se trouve dans la situation financière. On a poussé à l'excès les travaux publics, entrepris des chemins de fer plus qu'on ne pouvait en exécuter, le déficit s'est déclaré ! Toujours même exagération ! Les dépenses des travaux publics sont réparties par année, et celles de 1846, pas plus que celles de 1847, n'ont dépassé leur contingent. Si les entreprises de chemins de fer souffrent, en ce moment, cela tient à la crise monétaire qu'a produite une année de disette : et ces mêmes causes expliquent la situation actuelle des finances de l'Etat. La situation est partout la même chez nos voisins, en Allemagne, en Angleterre, surtout, où les transactions sont si difficiles, où l'or est devenu si rare.

L'argent est exporté d'Europe pour l'achat de grains en Amérique et dans la Mer-Noire. A moins de rendre le ministère responsable de la mauvaise récolte et des intempéries des saisons, on ne peut faire peser sur lui un mal qu'il a combattu activement et dont il a su conjurer les plus désastreux effets. La nourriture des armées de terre et de mer coûtera davantage en 1846 et 1847 ; il a fallu acheter des grains à l'étranger. Reste enfin un troisième grief : l'Algérie ! A entendre l'opposition, le ministre de la guerre se serait placé dans une situation telle qu'on a pu lui dire, à la chambre, séance du 6 mai : il n'y a plus de gouvernement, il n'y a plus de ministre de la guerre, Le maréchal Bugeaud décide et fait l'expédition de la Kabylie contre votre gré, contre votre volonté, contre la volonté de la chambre. Toute l'éloquence de M. le ministre des affaires étrangères, dit encore l'opposition, n'a pu dégager le ministre de la guerre de la position difficile où il s'était placé.

Réduisons ce reproche à sa juste valeur. Il paraît qu'effectivement le cabinet n'était pas partisan de l'expédition de la Kabylie telle qu'elle avait été d'abord conçue. Une partie de cette contrée avait fait sa soumission, c'est la partie Nord ; on espérait qu'il en serait bientôt de même de la partie Sud. Le maréchal Bugeaud a pensé qu'il en arriverait autrement ; lui qui est sur les lieux, a vu, au contraire, que la partie insoumise pouvait bien d'un moment à l'autre, entraîner celle qui a reconnu notre domination. Il a entrepris l'expédition ; mais en lui donnant toutefois un caractère pacifique.

Le maréchal Bugeaud a des qualités éminentes, la tournure qu'ont prise les affaires algériennes, depuis qu'il commande en Afrique, en est une preuve. Il suit un peu ses inspirations ; mais, jusqu'ici, elles lui ont réussi ; il tient à ses idées et les exécute presqu'aussitôt qu'il les a conçues. Qui osera dire que le gouvernement, placé à 400 lieues du théâtre de la guerre, doit lui tracer toute sa conduite et ne rien laisser à son initiative ? La Convention eut cette prétention : sous les premières années de la république elle voulut, du siége de ses séances, tracer les plans de campagne des généraux, envoyer des représentants pour les faire exécuter : On sait quel fut le résultat de ce beau système.

Une considération qui doit, jusqu'à un certain point, justifier le gouverneur-général de nos possessions en Algérie, c'est qu'il a toujours été heureux autant qu'habile. Le ministère ne s'est donc pas opposé à l'expédition dans les conditions où elle est entreprise, et il ne peut que s'en applaudir, si la France doit à la persévérance de M. le duc d'Isly un nouveau triomphe et une possession incontestée en Afrique.

Le *Journal des Débats* s'attache à faire ressortir quelques-uns des traits les plus saillants de l'incroyable partialité des organes de l'opposition indépendante et vertueuse. Après avoir cité le *Constitutionnel*, il cite et commente un passage du *National* dans lequel il remarque une gradation qui est le comble de l'art. Suivant la feuille puritaine, M. Lacave-Laplagne, qu'on a forcé tout simplement de faire retraite, répugnait à certaines opérations :

« Arrêtons-nous ici un moment, dit le *Journal des Débats* : Vous le voyez :

FEUILLETON DU JOURNAL DE LA HAYE. 16 MAI 1847.

LE MÉDECIN DU VILLAGE. (*)

Souvent elle s'oubliait le soir dans l'église du village. (Eva Meredith [illegible] d'une famille catholique.) A genoux sur la pierre devant l'autel de la [illegible] à la statue de marbre de Marie tenant son enfant dans ses bras, elle [illegible] — O bonne Vierge ! mon fils est inanimé comme cette image du [illegible] demande à Dieu une âme pour mon enfant !

Elle faisait la charité à tous les enfants pauvres du village, leur donnant [illegible] pain, des vêtements, en disant : « Priez pour lui ! » Elle consolait les [illegible] qui souffraient, dans le secret espoir que la consolation viendrait aus[illegible] elle. Elle ne laissait aucune larme rouler des yeux des autres, afin de [illegible] croire qu'elle cesserait aussi de pleurer. Dans tout ce pays, elle fut [illegible], bénie, vénérée ; elle le savait, et offrait doucement au ciel, non [illegible] orgueil, mais avec espérance, les bénédictions des malheureux, pour [illegible] la grâce de son fils. Elle aimait à regarder William dormir ; alors [illegible] le voyait beau et semblable aux autres enfants ; elle oubliait un in[illegible] une seconde peut-être, et devant ces traits réguliers, cette chevelu[illegible], ces longs cils qui jetaient leur ombre sur la joue rosée de William, [illegible] était mère, mère presque avec joie, presque avec orgueil. Dieu a des [illegible] de miséricorde même envers ceux qu'il a condamnés à souffrir.

[illegible] s'écoulèrent les premières années de l'enfance de William. Il at[illegible] huit ans. Alors s'opéra en Eva Meredith une triste changement, qui [illegible] ne put échapper à mes regards attentifs ; elle cessa d'espérer, soit que la taille déjà élevée de son fils rendît plus frappant le manque d'intelligence, soit que, comme un ouvrier qui, ayant travaillé tout le jour, succombe le [illegible] à la fatigue, l'âme d'Eva parut renoncer à la tâche entreprise et retom[illegible] avec accablement sur elle-même, ne demandant plus au ciel que de la [illegible]. Elle laissa les livres, les gravures, la musique, tous les moyens enfin qu'elle avait appelés à son secours ; elle devint abattue et silencieuse ; seulement, si cela était possible, elle fut plus tendre encore pour son fils. Quand elle cessa de croire qu'elle lui rendrait les chances d'aller dans le monde, de se faire des amis, d'acquérir une position, elle sentit en même temps que son enfant n'avait plus qu'elle sur la terre ; elle demanda à son cœur un miracle, celui d'augmenter l'amour qu'elle lui portait déjà. Cette femme devint l'esclave, la servante de son fils ; toute son âme ne songea plus qu'à le préserver d'une souffrance, d'une gêne quelconque. Si un rayon de soleil frappait le front de William, elle se levait, inclinait le rideau, amenait l'ombre au lieu du jour trop vif qui avait fait baisser les yeux de son enfant. Si elle se sentait atteinte par le froid, c'était à William qu'elle portait un vêtement plus chaud ; si elle avait faim, c'était pour William qu'elle allait cueillir les fruits de jardin ; si elle se sentait fatiguée, c'était à lui qu'elle avançait le grand fauteuil et des coussins moelleux ; enfin elle s'écoutait vivre pour deviner les sensations de la vie de son fils. C'était encore de l'activité, ce n'était plus de l'espérance.

Mais William atteignit onze ans : alors commença une dernière phase de l'existence d'Eva Meredith. William, prodigieusement grand et fort pour son âge, cessa d'avoir besoin de ces soins de chaque instant qu'on donne aux premières années de la vie ; ce n'était plus l'enfant qui s'endormait sur les genoux de sa mère ; il se promenait seul dans l'enceinte du jardin, il montait à cheval avec moi, il me suivait volontiers dans mes courses de montagne ; enfin l'oiseau, quoique privé d'ailes, quittait son nid.

Le malheur de William n'avait rien d'effrayant ni de pénible à voir. C'était une jeune garçon, beau comme le jour, silencieux, calme comme on ne l'est pas sur cette terre, dont le regard n'exprimait rien que le repos, dont la bouche ne savait que sourire ; il n'était ni gauche, ni disgracieux, ni importun ; c'était une âme qui dormait à côté de la vôtre, n'ayant nulle question, nulle réponse à vous faire. Mme Meredith n'eut plus, pour occuper sa douleur, cette activité de la mère qui est encore restée nourrice ; elle revint s'asseoir près de cette fenêtre d'où elle voyait le hameau et le clocher de l'église, à cette même place où elle avait tant pleuré son premier William. Sa figure pâle se tournait vers l'air extérieur, comme pour demander au vent qui soufflait dans les arbres de donner aussi un peu de fraîcheur à son front ; ses bras, allongés à ses côtés, s'inclinaient sans force, comme les bras oisifs qui n'ont plus rien à faire sur cette terre.

L'espérance, les soins à donner, tout manquait successivement à Eva ; elle n'avait plus qu'à veiller, qu'à veiller de loin, le jour et la nuit, comme la lampe qui brûle toujours sous la voûte de l'église. Mais ses forces étaient épuisées. Au milieu de cette douleur revenue à son point de départ, le silence et l'immobilité, après avoir vainement essayé l'effort, le courage l'espérance, Eva Meredith tomba en consomption. En dépit des ressources de mon art, je la vis maigrir et s'affaiblir. Où porter le remède quand c'est l'âme qui est atteinte ?

Pauvre étrangère ! elle aurait eu besoin du soleil de son pays et d'un peu de bonheur pour la réchauffer ; mais le rayon de soleil et le rayon de bonheur lui manquaient à la fois. Elle fut longtemps sans s'apercevoir de son danger, parce qu'elle ne pensait pas à elle-même ; mais, quand il ne fut plus possible qu'elle quittât son fauteuil, il fallut bien comprendre ! Je n'oserai pas vous peindre les angoisses de cette femme à la pensée de laisser William sans appui, sans amis, sans protecteur, de le laisser perdu au milieu des indifférents, lui qu'il fallait aimer et conduire par la main comme un enfant. Oh ! comme elle essaya de vivre ! Avec quelle avidité elle se jetait sur les boissons que je lui préparais ! Que de fois elle voulut croire à sa guérison ! Mais la maladie marchait. Alors elle retint plus souvent Willam à la maison ; elle ne voulait plus cesser de le voir.

» Reste avec moi, » disait-elle, et William, toujours content près de sa mère, s'asseyait à ses pieds. Elle le regardait longtemps, jusqu'à ce qu'un torrent de larmes l'empêchât de distinguer la douce figure de son enfant ; alors elle l'appelait plus près d'elle encore, le pressait sur son cœur, et, dans une espèce de délire : « Oh ! si mon âme qui va se séparer de mon corps pouvait, s'écriait-elle, devenir l'âme de mon enfant, que je serais heureuse de mourir ! »

Eva ne pouvait pas en arriver à désespérer de la miséricorde divine, et, quand toutes chances humaines disparaissaient, ce cœur plein d'amour avait de doux rêves dont il se refaisait des espérances. Mais qu'il était triste, hélas ! de voir cette pauvre mère mourir lentement sous les yeux de son fils, d'un fils qui ne comprenait pas et qui lui souriait quand elle l'em-

(*) Voir le *Journal de La Haye* n° 111.

M. Lacave-Laplagne était un honnête homme, un ministre courageux; il savait résister ! Tout cela est vrai aujourd'hui pour le *National*, mais seulement depuis que M. Lacave-Laplagne n'est plus ministre. Tout cela aurait été absurdement faux, il y a trois jours. M. Lacave-Laplagne remonterait encore bien plus haut dans l'estime du *National*, s'il voulait prêter l'oreille au conseil qu'on lui insinue d'attribuer sa disgrâce à certaines opérations qui auraient répugné à sa délicatesse. Il deviendrait tout de suite un grand citoyen ! Continuons : c'est aujourd'hui M. Dumon qui est ministre des finances ; donc, poursuit le *National* : « *M. Dumon aura sans doute moins de scrupules, il se prêtera à ces » opérations suspectes que M. Lacave-Laplagne a déclinées.* » M. Dumon est le ministre, il est, par conséquent, l'homme sans foi, sans honneur, sans probité. Oui, comme ministre des finances; mais attendez: M. Dumon quitte un ministère, celui des travaux publics; il y est remplacé par M. Jayr. Ici les choses changent : c'est M. Dumon qui est l'honnête homme, l'administrateur ferme et résolu ; M. Jayr aura sans doute moins de scrupules. Aux finances, M. Lacave-Laplagne résistait, M. Dumon ne résistera pas. Le même M. Dumon résistait aux travaux publics; M. Jayr abandonnera tout et sera ce que l'on voudra. Nous citons : « *M. Dumon, du reste, qui avait fini par sentir le dur vasselage où le » tenaient les deux compagnies, résistait de son côté* (dans le ministère des travaux publics) *à des exigeances pressantes. M. Jayr n'aura aucune raison de » résister, et il sera tout ce qu'on voudra !* Nos réflexions n'ont ici que faire. L'opposition ne met pas toujours aussi grossièrement sa pensée à nu : elle ne dit pas aussi naïvement qu'elle attaque les ministres parcequ'ils sont ministres, le pouvoir parcequ'il est le pouvoir; elle n'indique pas aussi clairement le cas qu'elle fait et qu'il faut faire de ses attaques, de ses injures, de ses airs fastueux de moralité; mais au fond sa tactique est toujours la même. En voilà le secret ! »

Opération financière de la Russie.

Nous publions ci-après *in extenso* l'article du *Journal de St-Pétersbourg* sur l'opération financière de la Russie. Nous croyons devoir l'accompagner des quelques passages suivants d'un article du *Portefeuille :*

La Russie, qu'on a si longtemps crue pauvre en numéraire, prouve aujourd'hui qu'elle est une puissance financière, et il faut s'en féliciter en voyant l'usage qu'elle fait de ses facultés pécuniaires.

En réalité, l'Angleterre reçoit un service aussi grand, plus grand, peut-être, que celui qu'a reçu la Banque de France. Nous concevons, toutefois, que les Anglais éprouvent quelque surprise à se voir secourir par la Russie. Il fut un temps où ils exploitaient à peu près tout le commerce de ce pays. Par suite de traités conclus et de priviléges obtenus et qui dataient du seizième siècle, ils étaient en Russie, comme les juifs en Pologne, monopoleurs, marchands en détail, prêteurs, fabricants, manufacturiers, entrepreneurs, toujours âpres au gain et très entendus en affaires. Les négociants et les capitalistes anglais faisaient des avances aux propriétaires de terres sur les récoltes à venir, et restaient ainsi maîtres de tarifer les fruits du sol. Les Russes étaient tellement habitués à consommer les produits de l'industrie britannique, à recourir au crédit anglais, que le blocus continental, conséquence du traité de Tilsitt, devint une cause de malaise et de mécontentement. Les propriétaires, l'armée, tout le monde demandait la rupture d'une paix onéreuse, et quand la guerre éclata en 1812, elle fut nationale. On n'avait pas encore appris à se passer des manufactures et des capitaux de l'Angleterre.

Les temps sont bien changés : l'ancien emprunteur, s'il n'est pas devenu prêteur dans l'acception rigoureuse du mot, facilite un placement, et fournit un mode de paiement tout à l'avantage de la partie qui a besoin de ses denrées. Depuis Catherine II, et surtout depuis un quart de siècle, les ressources de la Russie se sont accrues d'une façon prodigieuse. Sa population, qui n'était guère que de 14 millions d'habitants sous Pierre-le-Grand, est aujourd'hui de plus de 67 millions. Ses forces productives ont augmenté proportionnellement. Ce sont là des faits qu'on ne saurait contester, et qui doivent prémunir contre des assertions inspirées le plus souvent par la haine et par l'envie.

Actuellement, quelques provinces de l'empire, la Crimée, la Tauride, la Bessarabie, la Podolie, l'Ukraine, suffisent pour suppléer au manque de céréales qui se fait sentir dans une grande partie de l'Europe occidentale. Le commerce russe peut en fournir des quantités bien plus considérables; car, dans plusieurs gouvernements, les greniers publics et ceux des particuliers regorgent de grains. Le développement que l'agriculture a pris en Russie, les améliorations dont elle est l'objet, font la richesse des propriétaires, celle du gouvernement impérial, et doivent rassurer d'autres contrées sur les craintes d'une famine.

Ces améliorations ont été encouragées par l'empereur Nicolas: comme son aïeule, la grande Catherine, il veut que l'agriculture reçoive tous les perfectionnements dont elle est susceptible. Il a compris que là réside la force véritable, la prospérité réelle de la Russie. Telle n'était pas l'opinion de l'ancien ministre des finances, feu M. de Cancrin, dont le système prohibitif, en matière de produits manufacturiers, avait eu de fâcheux résultats. Il voulait que son pays se passât des fabriques, des marchandises du reste de l'Europe. L'expérience a prouvé que ce système, poussé à l'excès, avait de graves inconvénients.

Aujourd'hui, grâce à la direction de l'empereur, qui s'occupe, avec une activité infatigable, un esprit supérieur, de toutes les parties de l'administration, du gouvernement et de l'économie publique, il s'établit, entre les productions de l'agriculture et celles de l'industrie, une proportion plus en rapport avec la nature des choses et les mœurs nationales. Les vues sages et profondes du monarque portent chaque jour leurs fruits, et promettent à l'empire une prospérité solide et durable. Cette prospérité intéresse le reste de l'Europe, qui doit en souhaiter la continuation, puisqu'elle y puise des secours si précieux.

En ce moment, l'attention et les regards de l'Europe se portent vers la Russie et son gouvernement. L'opinion, longtemps égarée, pervertie, revient des préventions que l'esprit de parti s'était efforcé de lui inspirer. Elle rend des actions de grâces au souverain qui, dédaignant des souvenirs irritants, répand ses bienfaits sur les nations occidentales, tout en faisant le bien de ses peuples. Elle commence à rendre à ce monarque la justice qui lui est due. Faisons des vœux pour que les esprits, en s'éclairant chaque jour davantage, voient les choses sous leur véritable jour, et rendent plus facile la tâche réservée aux gouvernements !

Voici maintenant l'article du *Journal de St-Pétersbourg :*

Un oukase du sénat dirigeant a promulgué un arrêté du conseil de l'empire, confirmé par S. M. l'empereur le 31 mars. Cet arrêté, adopté sur la proposition de M. le ministre des finances, porte les dispositions destinées à faire fructifier une partie de la réserve métallique déposée dans les caves de la forteresse de St-Pétersbourg, et affectée à la garantie et à l'échange des billets de crédit qui circulent sur toute la surface de l'empire.

Cette réserve dépasse déjà le chiffre de **114** millions de rbls d'arg., et tend à s'accroître journellement par la demande des billets de crédit, recherchés pour les facilités qu'ils offrent dans les transactions de commerce intérieur. Dans cet état de choses, la conversion d'une partie de ce capital improductif en valeurs non moins solides, susceptibles d'être réalisées à tout moment donné et portant intérêt, est donc une mesure dont les avantages sont trop évidents pour avoir besoin d'être démontrés.

C'est sur cette somme de 30 millions de rbls d'arg., assignée pour l'acquisition d'effets publics, que seront prélevés les 50 millions de francs que le gouvernement impérial a à payer pour les rentes achetées en dernier lieu à la Banque de France.

La transaction qui a été conclue pour cet objet à Paris a produit une vive sensation dans le monde financier et politique ; elle a été diversement commentée par les journaux. Nous allons exposer la véritable portée de cette mesure.

Surprise par une crise financière, qui provenait d'un concours de circonstances calamiteuses, la Banque de France, pour faire face aux demandes pressantes du commerce et de l'industrie, et ne voulant pas les priver de l'assistance qu'ils sont habitués à trouver dans ce grand et utile établissement de crédit, avait déjà eu recours à différents expédients, tels qu'un emprunt en Angleterre et une hausse du taux de ses escomptes. Ces mesures se sont trouvées insuffisantes, et la Banque, afin d'être en état de satisfaire aux besoins toujours croissants du public, avait pris en considération l'opportunité de vendre une partie des fonds publics qu'elle avait en portefeuille, pour augmenter la réserve métallique.

Dans ces conjonctures, le gouvernement impérial lui fit adresser, par l'organe de notre chargé d'affaires à Paris, une proposition mutuellement avantageuse pour les deux parties, celle nommément : d'acheter à un taux arrêté de gré à gré les fonds publics que la Banque se proposait de réaliser jusqu'à concurrence de 50 millions de francs.

La transaction n'a pas tardé à être conclue à la satisfaction réciproque.

Elle était avantageuse pour la Banque, parce qu'elle lui procurait du dehors l'argent dont elle avait besoin, tout en lui évitant la perte qu'elle aurait eu à subir par suite de la baisse ultérieure du cours des effets publics à la Bourse de Paris, où l'apparition d'une si forte masse de fonds aurait immanquablement opéré une dépréciation progressive de leur prix de vente.

L'opération a été utile à la France en remédiant d'une manière si opportune au danger du manque de numéraire qui réagissait sur toutes les sources de production; en dissipant les inquiétudes qui paralysaient les mouvements du commerce; en rétablissant la confiance, et en imprimant un mouvement de hausse au cours des rentes.

Aussi le gouvernement français, la Banque et les organes impartiaux de la presse n'ont-ils pas manqué d'attribuer à la démarche faite par le gouvernement impérial la valeur d'un service, d'un bon procédé envers la France.

Une revue qui paraît sous le titre : *Le Portefeuille*, s'exprime ainsi, en reconnaissant les heureux effets qu'elle a produits en France :

« Cette situation favorable, » est-il dit dans le numéro du 28 mars, « est la conséquence du service que le gouvernement impérial de Russie a rendu à la Banque, service qui devient un bon procédé envers la France tout entière. Il serait injuste de le méconnaître, et, pour notre part, nous croyons qu'il est plus digne et plus noble de le déclarer hautement : ce service est grand, il doit être fécond en résultats; la mauvaise foi et une vanité ridicule pourraient seules le contester. »

Par les rapports si intimes qui existent entre les principaux marchés régulateurs du crédit en Europe, la transaction dont il s'agit ne pouvait manquer d'exercer simultanément une influence bienfaisante sur la situation financière de l'Angleterre, où la crise monétaire se faisait également sentir. La hausse qui s'est immédiatement manifestée dans le cours des fonds à la bourse de Londres est un service dont l'Angleterre est redevable au gouvernement impérial, ainsi que plusieurs journaux de ce pays en ont franchement fait l'aveu.

Passons maintenant à ce qui nous concerne nous-mêmes, et examinons les avantages que la Russie est appelée à retirer de l'achat des rentes vendues par la Banque de France.

Au point de vue purement fiscal, il y avait déjà, comme nous l'av[illegible] plus haut, un avantage réel à convertir une partie de la masse des mét[illegible] constituent notre capital de réserve, en un achat de rentes parfaitemen[illegible] des : l'ombre d'un doute ne saurait atteindre la solvabilité de la [illegible] est certain qu'il n'existe guère de paiement plus assuré que celui de [illegible] publique de ce pays. Le trésor impérial a effectué l'achat de ces rente[illegible] époque de dépression, et nommément au taux très-bas de 115 fr. [illegible] 5 p. c. Dans quelque temps d'ici, la rente ne saurait manquer de re[illegible] son niveau normal. L'année dernière encore, le 5 p. c était coté à 12[illegible] de sorte qu'indépendamment d'un revenu annuel qui excède deux [illegible] de francs, et que la Russie retirera du placement qu'elle vient de fa[illegible] sor impérial a encore la chance de pouvoir revendre ces rentes, [illegible] avec un bénéfice net de quelques millions sur le capital engagé d[illegible] tion.

Mais les profits de ce genre n'ont qu'une valeur tout-à-fait second[illegible] parativement aux intérêts commerciaux que l'opération, dont no[illegible] nous féliciter, favorise au plus haut degré.

On sait que la pénurie des grains en France la met dans la nécess[illegible] des pays étrangers des masses énormes de céréales. Le chiffre assez [illegible] exportations françaises pour la Russie réduit la France à payer [illegible] presque totalité des approvisionnements qu'elle demanderait à [illegible] c'est précisément le numéraire qui faisait défaut à la France.

Cette circonstance était de nature à engager le commerce de [illegible] riger de préférence ses opérations vers les Etats-Unis d'Amérique [illegible] en grains, et où les exportations françaises représentent une vale[illegible] neuf fois plus forte que celle qu'elles atteignent en Russie.

En facilitant à la France le paiement de nos céréales par l'achat [illegible] tes, le gouvernement impérial ramène naturellement le comme[illegible] vers nos ports de la mer Noire et de la Baltique, procure à la [illegible] ment considérable de ses grains, à des prix qu'une demande [illegible] portés à un taux élevé dont notre industrie agricole retirera [illegible] dérables.

C'est ainsi qu'en venant au secours de la France, dont la gêne [illegible] réagissait plus ou moins sur les autres bourses de l'Europe, le [illegible] impérial a fait en même temps une opération avantageuse et pour [illegible] pour le commerce de l'empire.

A ceux qui ne sont point versés dans les revirements financiers [illegible] observer en outre que cette transaction ne saurait faire sortir d[illegible] masses de lingots. La balance du commerce, vu l'énorme quanti[illegible] que nous aurons à fournir à la France, devra nécessairement faire re[illegible] méraire vers nos marchés; de sorte qu'en dernière analyse, les co[illegible] fois réglés, il se trouvera que la Russie aura payé en céréales les [illegible] tées à la banque de France.

On a fait au sujet de la transaction qui nous occupe, une obs[illegible] paraît assez plausible, et que nous ne saurions passer sous silence. [illegible] mément prétendu que le gouvernement impérial aurait pu employ[illegible] taux d'une manière plus profitable en rachetant ses propres ins[illegible] rentes qui sont cotées plus bas que les fonds français, et qui par c[illegible] auraient donné un intérêt plus fort sur le même capital. Il nous se[illegible] réfuter cette objection.

D'abord, en rachetant des fonds russes à la Bourse d'Amsterdam, [illegible] grande partie de nos emprunts ont été contractés, on n'aurait poi[illegible] intérêts commerciaux que nous venons de retracer, car une opé[illegible] genre n'aurait en rien facilité les mouvements de notre commerce [illegible] avec la France, qui aurait demandé de préférence les approvisionn[illegible] dont elle a besoin aux Etats-Unis d'Amérique, où les produits franç[illegible] un marché plus vaste et plus avantageux. C'était là pour la Russie [illegible] dération bien plus importante que quelques milliers de francs de [illegible] fisc aurait pu retirer en intérêts sur le capital affecté à l'opération.

D'autre part, si l'on prend en considération la destination [illegible] du capital employé à l'achat de rentes françaises on ne contester[illegible] dans certaines éventualités il y a un avantage réel à posséder dans [illegible] des effets étrangers plutôt que des inscriptions de la dette nation[illegible] qu'on remplace par une valeur productive une partie de la réserve [illegible] destinée à garantir la sécurité de l'échange des billets de crédit, [illegible] tiel avant tout de se ménager la faculté de pouvoir au besoin conv[illegible] ment ces valeurs en espèces, sans aggraver la crise qui aurait néces[illegible] mentation du numéraire. Sous ce rapport, les effets publics étrang[illegible] plus de facilité. Ce n'est que dans le moment d'une crise financière [illegible] panique générale dans le pays que les caisses de réserve peuvent [illegible] dans le besoin de réaliser tous leurs fonds pour faire face aux dem[illegible] numéraire ; ainsi, en se trouvant nanties des inscriptions de la de[illegible] nale, elles sont obligées de les vendre dans le moment où cette [illegible] aurait amené leur dépréciation.

Les limites de cet article ne nous permettent pas d'analyser ici les [illegible] rations politiques que les différents organes de la presse et l'esp[illegible] ont cherché à rattacher à la transaction conclue entre le gouverne[illegible] périal et la Banque de France.

Les uns y ont vu l'intention de la Russie de s'interposer entre la [illegible] l'Angleterre pour les désunir encore plus ; d'inaugurer un changem[illegible] les rapports politiques des cabinets de St-Pétersbourg et de Paris. [illegible] attribué au gouvernement impérial l'arrière-pensée de se ménager [illegible] lité de dicter la loi sur la place de Paris ; de peser sur cette place [illegible] 50 millions, en y jetant cette masse de fonds dans un moment de [illegible] faire tomber les cours ; ce qui en d'autres termes veut dire que la R[illegible] vendre pour 40 ou 45 millions des fonds payés par elle 50 millions [illegible] supporterait ainsi une perte sèche de 5 ou 10 millions rien que pour [illegible] France.

Nous ne nous arrêterons pas à discuter toutes les opinions erron[illegible] gées à ce sujet par la presse périodique. Le bon sens du public [illegible] d'ailleurs manqué de les apprécier à leur juste valeur. »

La crise financière en Angleterre.

La crise actuelle en Angleterre, dit *la Presse*, est [illegible] profonde, plus compliquée, plus grave, que celles de 18[illegible] de 1837 et de 1839, et, par ses causes, elle ne ress[illegible] aucune d'elles.

En 1824-25, c'était le commerce qui, étourdi par [illegible] années de prospérité, s'était lancé avec une sorte de [illegible] dans des spéculations extravagantes.

---

brassait !

— Il ne me regrettera pas, disait elle, il ne me pleurera pas, il ne se souviendra pas !

Et puis elle demeurait immobile, dans une muette contemplation de son enfant; sa main alors parfois cherchait la mienne : — Vous l'aimez, aussi docteur ? murmurait-elle.

— Je ne le quitterai pas, lui disais-je, tant qu'il n'aura pas de meilleurs amis que moi.

Dieu dans le ciel et le pauvre médecin de village sur la terre, voilà les protecteurs auxquels elle confiait son fils.

La foi est une grande chose !... Cette femme veuve, déshéritée, mourante, auprès d'un enfant sans intelligence, n'avait pas encore un de ces désespoirs sans issue qui font qu'on meurt en blasphémant. Un ami invisible était près d'elle; elle semblait s'appuyer sur lui, et parfois prêter l'oreille à de saintes paroles qu'elle entendait.

Un matin, elle m'envoya chercher de bonne heure; elle n'avait pu quitter son lit, et de sa main amaigrie, elle me montra une feuille de papier sur laquelle quelques lignes étaient tracées.

— Ami docteur, me dit-elle de sa voix la plus douce, je n'ai pas la force de continuer, achevez cette lettre.

Je lus ce qui suit :

« Milord, c'est la dernière fois que je vous écris. Tandis que la santé est rendue à votre vieillesse, moi je souffre et je suis prête à mourir. Je laisse sans protecteur votre petit-fils William Kysington. Milord, cette dernière lettre est pour le rappeler à votre souvenir; je demande au moins pour lui votre cœur. De toutes les choses de la vie, il n'a compris qu'une chose, l'amour de sa mère. Voilà qu'il me faut le quitter pour toujours ! Aimez-le, milord : il ne comprend que l'affection ! »

Elle n'avait pu achever; j'ajoutai : « Lady William Kysington a peu de jours à vivre; quels sont les ordres de lord James Kysington à l'égard de l'enfant qui porte son nom ?

» Le docteur Barnabé. »

Cette lettre fut envoyée à Londres, et nous attendîmes. Eva ne quitta pas son lit : William assis près d'elle, tenait, tout le long du jour, sa main dans les siennes; sa mère essayait tristement de lui sourire; moi, de l'autre côté du lit, je préparais les potions qui pouvaient adoucir le mal.

Elle recommençait à parler à son fils, comme ne désespérant plus qu'après sa mort quelques mots dits par elle ne revinssent à sa mémoire; elle donna à cet enfant tous les conseils, toutes les instructions qu'elle eût donnés à un être éclairé; puis elle se retournait vers moi : — Qui sait, docteur ? disait-elle, peut-être qu'un jour il retrouvera mes paroles au fond de son cœur !

Quelques semaines s'écoulèrent encore. La mort approchait, et, quelque soumise que fût l'âme chrétienne d'Eva, ce moment ramenait l'angoisse de la séparation et de la terreur solennelle de l'avenir. Le curé du village vint la voir, et, quand il la quitta, je m'approchai de lui, je pris sa main : — Vous prierez pour elle, lui dis-je. — Je lui ai demandé de prier pour moi, répondit-il.

C'était le dernier jour d'Eva Meredith. Le soleil était couché, la fenêtre près de laquelle elle s'était si longtemps assise était ouverte ; elle pouvait voir de loin ce pays qu'elle avait aimé. Elle tenait son fils dans ses bras, et baisait son front, ses cheveux, en pleurant tristement :

— Pauvre enfant ! que deviendras-tu ? Oh ! disait-elle avec amour, écoute-moi, William : je me meurs ! ton père est mort aussi ! te voilà seul ! Il faut prier le seigneur ; je te donne à celui qui veille sur le passereau solitaire sur les toits : il veillera sur l'orphelin. Cher enfant, regarde-moi ; écoute-moi ? Tâche de comprendre que je meurs, afin de te souvenir un jour de moi !

Et la pauvre mère, perdant la force de parler, gardait encore celle d'embrasser son enfant.

En ce moment, un bruit inusité frappa mes oreilles. Les roues d'une voiture faisaient crier le sable des allées du jardin. Je courus vers le perron. Lord J. Kysington et lady Mary entraient dans la maison.

— J'ai reçu votre lettre, me dit lord J. Kysington ; j'étais au moment de partir pour l'Italie ; cela m'éloignait peu de ma route de venir moi-même régler le sort de William Meredith : me voici. Lady William ?....

— Lady William Kysington vit encore, milord, lui répondis-je.

Ce fut avec un sentiment pénible que je vis entrer dans la chambre d'Eva cet homme calme, froid, austère, suivi de cette femme orgue[illegible] venait être témoin d'un événement heureux pour elle : la mort de [illegible] cienne rivale. Ils pénétrèrent dans cette petite chambre, simple [illegible] si différente des beaux appartements de l'hôtel de Montpellier. [illegible] chèrent de ce lit sous les rideaux blancs duquel Eva, pâle et be[illegible] tenait son fils appuyé sur son cœur. Ils se placèrent l'un à droite [illegible] gauche de ce lit de douleur, et ne trouvèrent pas une parole [illegible] pour consoler cette pauvre femme dont le regard se levait vers [illegible] ques phrases glacées, quelques mots sans suite, s'échappèrent [illegible] leurs lèvres. Assistant pour la première fois au douloureux spec[illegible] agonie, ils en détournèrent les yeux, et se persuadant qu'Eva [illegible] voyait ni n'entendait, ils attendirent simplement qu'elle fût [illegible] même donner à leur visage une expression d'emprunt, de bonté [illegible] gret. Eva fixa sur eux ses regards mourants, et un effroi subit s[illegible] ce cœur qui battait à peine. Elle comprit alors ce qu'elle n'avait [illegible] pris pendant sa vie, les sentiments cachés de lady Mary, la profond[illegible] férence, l'égoïsme de lord J. Kysington. Elle comprit enfin qu[illegible] là les ennemis et non les protecteurs de son fils. Le désespoir, la [illegible] peignirent sur son pâle visage. Elle n'essaya pas d'implorer ces êt[illegible] âme. D'un mouvement convulsif, elle approcha William plus près [illegible] de son cœur, et, rassemblant toutes ses forces :

— Mon enfant, mon pauvre enfant ! s'écria-t-elle dans un dernier [illegible] tu n'as pas un seul appui sur la terre ! mais là-haut Dieu est bon ! Mon D[illegible] viens au secours de mon enfant !

Avec ce cri d'amour, avec cette suprême prière, sa vie s'exhala [illegible] bras s'entr'ouvrirent, ses lèvres restèrent immobiles sur le front de [illegible] liam. Puisqu'elle n'embrassait plus son fils, c'est qu'elle était morte, [illegible] sous les yeux de ceux qui jusqu'à la fin avaient refusé de lui tendre [illegible] main secourable, morte sans donner à lady Mary la crainte de voir [illegible] par une prière de faire révoquer l'arrêt prononcé, morte en lui laissant [illegible] victoire complète, définitive.

Il y eut un instant de silence ; personne ne remua ni ne parla. [illegible] fait incliner les fronts les plus orgueilleux. Lady Mary et lord J. Ky[illegible] fléchirent les genoux auprès du lit de leur victime. Au bout de q[illegible]

En 1838, c'était encore l'accumulation rapide de bénéfices pendant une série d'années heureuses, qui avait vraiment enivré le commerce et l'industrie, et les avait lancés dans des opérations gigantesques et hors de toute proportion avec leurs moyens.

... important contribua beaucoup à accélérer et à grandir la crise.

... en 1834, la Banque d'Angleterre avait empêché l'établissement, en Angleterre, des banques par actions (*joint-stock* ...); mais à cette époque il fut reconnu, après de longues et ..., qu'elle n'avait pas le droit de s'y opposer.

Le pays se couvrit de banques, qui, sans aucun contrôle ... ment, et livrées pour la plupart à la direction ... intéressés à ce que le crédit fût large et facile, se mi... ... monnaie en émettant force billets qu'elles donnè... pas comme le font en France les banques locales con... espèces, ou, et dans une certaine proportion avec leur ... contre des effets à trois signatures, mais très souvent ... garanties de complaisance, qui, l'emprunteur man... ... aient généralement faire défaut.

... ques eurent, pendant un certain temps, une aisance ... chacun trouvant des facilités extraordinaires fit des ... des crédits extraordinaires. Il en résulta la crise de ... l'Angleterre était à peine remise lorsqu'arrivèrent ... récoltes de 1838 et 1839.

... combler leur déficit par des achats de blé qui s'éle... plus de 200 millions de francs.

... des échanges n'existant pas, on paya en grande ... numéraire, ce qui amena gêne, perturbation, crise, ... transactions, dans tout le pays.

... et 1839, la construction des chemins de fer resta ... limites raisonnables, et n'entra que pour fort peu dans ... générale de ces deux années.

... principales causes de la crise actuelle sont évidemment :

... Irlande, deux récoltes de pommes de terre presque ... nulles, dont le déficit est évalué, par les hommes ... informés, à près de 400 millions de francs ;

... Angleterre et en Ecosse, deux récoltes mauvaises ou très ..., dont le déficit est presque inappréciable en argent ;

... des chemins de fer, qui, en 1845 et 1846, époques ... paroxisme, fit entreprendre de *nouveaux* che... la somme fabuleuse de quatre milliards de francs, ... trouver et déplacer d'ici à quatre ans ;

... mauvaise récolte du coton en Amérique, qui en a élevé ... manière à affecter le travail que cette matière pro... ... de la moitié des ouvriers du Royaume-Uni.

... venir en aide à l'Irlande, l'Angleterre a généreusement ... emprunt de 500 millions de francs ; et, en exécution de ... à partir du 1er avril et jusqu'au 1er novembre, elle lui ... millions par mois sans espoir d'en rien recevoir en ...

... n'exagère pas en portant à 300 millions de francs la som... ... doit exporter en produits et en espèces, en échange ... ances qu'elle a importées ou qu'elle importera pour ... déficit des deux dernières récoltes, déficit qui sem... chaque jour.

... ajoute à cela les 800 millions qu'il faudra déplacer ... même pour les chemins de fer, à moins d'arrêter ... et de renvoyer les innombrales ouvriers qui en vi... ... considère encore qu'en 1845 et 1846 plus de 600 ... ont déjà été employés à des travaux publics qui, pour ... ne paient pas encore d'intérêt, on sera vraiment ... de la perturbation que la dépense, partiellement im... ... de sommes aussi colossales, doit amener dans tou... ... tions, dans toutes les transactions du pays.

... premiers effets que devra en éprouver le continent, ... sairement une hausse générale de la valeur de l'ar... ... ainsi que l'eau, l'argent cherche et trouve son ni... ... est impossible qu'il soit longtemps à 7, 8, 9, 10 ou ... Londres, et à 4 et 5 p. c. à Paris. Il est impossible que ... font commerce ne le cherchent pas où il est à bon ... pour le porter là où il est cher.

Nouvelles de Portugal.

... dernières nouvelles du Portugal sont du 3 mai. Le colo... ... a dû se mettre en route pour Oporto le 2 mai avec ... instructions du ministre d'Angleterre.

... instructions sont d'offrir à la junte, dès qu'elle aura dé... ... armes, une complète amnistie pour toutes les offenses ... commises depuis le mois d'octobre dernier, et le rap... ... des exilés ; la révocation immédiate de tous les dé-cret émis depuis octobre, qui seraient en contradiction avec les lois établies et la constitution du pays ; la convocation des cortès, aussitôt après de nouvelles élections ; la formation d'une administration composée d'hommes n'appartenant ni au parti de Cabral ni à celui de la junte.

Le gouvernement anglais se rendrait en quelque sorte garant de l'exécution des promesses qui sont faites aux insurgés par son entremise. D'un autre côté, si la junte refusait d'accepter ces propositions, les trois gouvernements d'Angleterre, de France et d'Espagne prendraient, de concert avec le gouvernement portugais, les mesures nécessaires pour mettre un terme à la guerre civile.

Telle est la substance des offres qu'allait faire aux insurgés l'envoyé anglais.

Le 20 avril, environ mille prisonniers ont réussi à s'échapper du Limoeiro (prison de Lisbonne, dont les portes sont restées ouvertes pendant deux heures. Il n'y est resté qu'une quinzaine de malades. Cette troupe s'est portée au château Saint-Georges et à la caserne de Graça pour y délivrer d'autres prisonniers et se procurer des armes. Là elle a été reçue à coups de fusil ; il y a eu environ soixante-douze morts. Les corps des volontaires ont beaucoup contribué à rétablir l'ordre. Environ six cents des évadés ont été repris et réintégrés en prison.

Nouvelles d'Orient.

Nous avons des nouvelles d'Orient du 28 avril. Ainsi que nous l'avons fait remarquer ces jours-ci, le différend entre la Porte ottomane et la Grèce continue à s'aggraver de plus en plus, et la prolongation de cet état de choses pourra bien finir par être funeste à la Grèce. Car si nous en croyons le correspondant de Constantinople du *Journal de Francfort*, ordinairement bien informé, ce n'est plus seulement l'Angleterre qui donne raison à la Porte et presse la Grèce d'accorder la satisfaction demandée par le divan; l'Autriche aussi est d'avis que le retour même de M. Musurus à Athènes doit être accepté si la Porte en fait une condition *sine quâ non*. A ces deux puissances vient encore de se joindre celle dont la voix a le plus de poids dans la balance. La Russie, qui dès l'origine du différend avait reconnu le bon droit de la Porte et considéré comme justes ses griefs et ses prétentions, vient de dessiner plus nettement son attitude ces jours derniers. M. d'Oustinoff a reçu de son cabinet des dépêches qui ont été expédiées en toute hâte, dimanche dernier à Athènes par le bateau à vapeur de guerre russe le *Silatch*, en station à Constantinople. Ces dépêches sont, dit-on, encore plus péremptoires, plus pressantes encore que la note remise par lord Palmerston. Le cabinet russe donne son adhésion à la conduite tenue par la Porte, et envoie à son représentant, M. Persiani, l'ordre d'enjoindre de la manière la plus énergique au cabinet d'Athènes d'accorder la satisfaction demandée par la Porte.

Voilà, dit le correspondant, une situation accablante pour M. Colletti et un échec pour la politique de la France. Car, selon toutes probabilités, le cabinet français, mis en demeure de se prononcer par le cabinet d'Athènes sur la conduite qu'il devra tenir dans ces circonstances critiques, ne voudra pas prendre sur lui l'immense responsabilité de persister dans les encouragements à la résistance qu'il prodiguait jusqu'ici à M. Colletti. Les résultats funestes pour la Grèce de la confiance aveugle qu'elle aura eue dans l'opinion du gouvernement français dégoûtera probablement pour quelque temps le petit royaume des conseils et du zèle de M. Piscatory. De plus, il sera difficile à M. de Bourqueney, en dépit de toute son habileté et de ses sentiments philhellène, de faire oublier, de détruire le fâcheux effet produit sur le divan par l'attitude tenue par le gouvernement français dans cette question. Au reste, ne précipitons pas le dénouement, n'anticipons pas sur les événements ; nous avons exposé la phase actuelle du différend ; mais tel ou tel incident ne pourrait-il pas modifier cette situation ? le roi Othon peut-il accepter le retour de M. Musurus ? Tous les Grecs affirment que non ; on va même jusqu'à dire que si on voulait lui imposer cette humiliation, il aurait la velléité d'abdiquer. En attendant, M. Argyropoulo et toute sa légation a quitté Constantinople pour se rendre à Athènes. Le divan a l'intention de renvoyer aussi tous les consuls accrédités en Turquie par le gouvernement hellénique.

Nouvelles de Suisse.

Berne, 8 mai.

On nous écrit de Bâle que l'estafette envoyée de Berne chaque semaine dans la première de ces villes, pour recevoir de la malle-poste de France le portefeuille adressé par le ministre des affaires étrangères à M. le comte de Boislecomte, attend depuis quelques jours l'objet de sa mission sans que rien arrive de Paris. De son côté, M. de Boislecomte s'inquiète et ne peut rien comprendre aux causes de ce retard. Les personnes qui sont en contact avec les divers membres de la légation de France en augurent : ou que le ministère attend la réponse du diplomate désigné pour être le successeur de l'ambassadeur actuel, ou que la France est en pourparlers avec les puissances au sujet de la Suisse, dont la paix est bien loin d'être assurée.

La première de ces conjectures semblerait ne pas être dénuée de tout fondement, car l'on nous annonce que l'on aurait jeté les yeux sur M. le comte Mortier, ambassadeur à Turin, qui nous reviendrait, malgré le désappointement qu'il éprouverait de quitter une cour pour vivre dans une sorte de solitude.

D'un autre côté, la possibilité d'une intervention doit d'autant moins étonner, que les opinions radicales prennent de jour en jour plus d'extension dans notre pays. Je vous ai parlé de la victoire des radicaux à Saint-Gall ; cette victoire a été annoncée à la ville de Berne par 79 coups de canon, qui ont produit une impression bien différente sur les esprits, suivant la direction politique de ceux ci.

Ce triomphe, dans un canton où les conservateurs sont fort nombreux, n'est pas le seul fait qui révèle l'extension des idées radicales. En Turgovie, tous les membres de l'ancien grand-conseil ont été réélus, et l'on sait qu'en matière fédérale surtout celui-ci était radical ; à Bâle-Ville même, les membres du nouveau conseil-d'état ont tous accepté leur nomination, et ont été assermentés le 1er mai.

Cette extension des idées radicales nous vaut, de la part des puissances, quelques mesures plus ou moins incommodes ou inquiétantes. La France continue à faire occuper ses frontières du côté de Genève, car le 7e vient de relever le 68e de ligne, et le ministre d'Autriche a refusé à deux magistrats suisses de viser leurs passeports pour la Sardaigne, parce qu'ils ont marché contre Lucerne lors de l'expédition des corps-francs.

Malgré le courroux de certaines puissances, le parti radical va toujours de l'avant, et s'entoure de tout ce qui peut lui servir d'auxiliaires ; aussi le professeur Snell de Nassau, fondateur de l'école extra-libérale de droit, lequel avait été révoqué et banni du canton de Berne, sous le gouverneur Muhaus, vient-il de recevoir une satisfaction éclatante par jugement de la cour d'appel. Ce professeur est réintégré dans les honoraires de son professorat, valant annuellement 2,800 livres suisses, et il recevra, en outre, la même somme pour chaque année de son exil, avec intérêt, dès la date de sa révocation. On lui a cependant imposé la condition de donner les cours de droit qu'on pourrait lui demander, ce qui équivaut à une véritable réélection sous forme indirecte.

Ce même professeur a été désigné comme examinateur des candidats à l'exercice du barreau ; en sorte qu'à l'influence d'une théorie de liberté séduisante pour de jeunes têtes, il joindra un véritable contrôle sur le plus ou le moins qu'ils auront jugé convenable d'en retenir.

Nouvelles d'Angleterre.

A la chambre des communes, dans la séance du 10 mai, lord John Russell, en réponse à une interpellation de M. Baillie, déclare qu'il annoncera incessamment si le gouvernement a l'intention de continuer la mesure qui permet l'usage du sucre pour les distilleries, et que très prochainement aussi il proposera de continuer la suspension de tout droit à l'entrée des céréales.

Le chancelier de l'échiquier propose la résolution dont il a parlé vendredi, et qui a pour but d'élever à 5 pences par jour (412 p. c. l'an) l'intérêt sur les billets de l'Echiquier, et d'allouer un intérêt de 5 p. c. à ceux qui feront des payements anticipés avant le 18 juin sur l'emprunt de huit millions, et de 4 p. c. à ceux qui les feront avant le mois de septembre.

M. Hume s'attache à défendre la Banque contre le reproche qui lui a été adressé de ne pas être préparée au payement des dividendes, et attribue la crise financière aux alarmes qui ont existé. Il exprime son vif déplaisir de la connexion qui a eu lieu entre le gouvernement et la Banque.

Le gouvernement devrait en être entièrement indépendant, et ne pas dépendre de la Banque pour le payement des dividendes. Le devoir le plus important du chancelier de l'Echiquier est de faire en sorte que le gouvernement ait les moyens de payer tout ce qu'on peut lui réclamer justement. Si l'on avait toujours suivi ce principe, les embarras actuels n'existeraient pas, et la Banque pourrait offrir plus de facilités au public.

L'honorable membre critique le système de circulation, et demande au gouvernement pourquoi on met l'or sur un autre pied que le thé, le café et le sucre, sur lesquels le commerce peut é-

---

... J. Kysington se releva et me dit : Eloignez cet enfant de la ... mère, et suivez-moi, docteur ; je vous expliquerai mes inten...

... heures que William était appuyé sur l'épaule d'Eva Meredith, ... placé sur son cœur, sa bouche sur sa bouche, recevant à la fois ces baisers et ses larmes. Je m'approchai de William, et, sans lui ... inutiles paroles, j'essayai de le soulever pour l'emmener hors de la chambre ; mais William résista, et ses bras serrèrent plus vivement sa ... Cette résistance, la première que le pauvre enfant eût ... à quoi que ce fût sur la terre, me toucha jusqu'au fond de ... je renouvelai l'effort, cette fois, William céda, il fit un ... ment, et, se tournant vers moi, je vis son beau visage inondé de larmes. ... ce jour, William n'avait jamais pleuré. Une vive émotion s'em... ... moi, et je laissai l'enfant se jeter de nouveau sur le corps de sa mère.

— ... le donc ! me dit lord J. Kysington.

— ... lord, il pleure, m'écriai je. Ah ! laissons ses pleurs couler !

... vers l'enfant ; j'entendis des sanglots.

— William ! mon cher William ! lui dis-je avec anxiété en prenant sa ... dans mes mains ; pourquoi pleures-tu, William ?

... seconde fois William tourna la tête vers moi ; puis, avec un doux ... plein de douleur.

— ... mère est morte ! répondit-il.

... pas de paroles pour vous dire ce que j'éprouvai. Les yeux de William ... de l'intelligence ; ses larmes étaient tristes comme ne coulant ... et le son de sa voix était brisé comme lorsque le cœur souf... ... poussai un cri ; je me mis presque à genoux près du lit d'Eva.

— ... aviez raison, Eva ! lui dis-je, de ne pas désespérer de la ... Ciel !

... Kysington lui-même avait tressailli. Lady Mary était pâle comme ...

— ... ma mère ! s'écria William avec des accents qui remplis... ... puis, répétant les paroles d'Eva Meredith, ces pa... ... disant bien qu'il retrouverait au fond de son cœur, l'enfant ...

— Je me meurs, mon fils; ton père est mort ; tu es seul sur la terre! Il faut prier le Seigneur!

J'appuyai doucement ma main sur l'épaule de William pour le faire s'incliner et se mettre à genoux; il s'agenouilla, joignit tout seul cette fois ses deux mains tremblantes, et levant vers le ciel un regard plein de vie : Mon Dieu! ayez pitié de moi : murmura-t-il.

Je me penchai vers Eva, je pris sa main glacée. O mère ! mère qui as tant souffert, m'écriai-je, entends-tu ton enfant ? le vois-tu de là-haut ? Sois heureuse! ton fils est sauvé ! pauvre femme qui as tant pleuré.

Eva, étendue morte aux pieds de lady Mary, cette fois pourtant faisait trembler sa rivale, car ce ne fut pas moi qui emmenai William hors de la chambre; ce fut J. Kysington qui emporta son petit-fils dans ses bras.

Que vous dirai-je, mesdames? William retrouva la raison et partit avec lord J. Kysington. Plus tard, réintégré dans ses droits, il fut l'unique héritier des biens de sa famille. La science a constaté quelques-uns de ces rares exemples d'une intelligence ranimée par une violente secousse morale. Ainsi donc le fait que je vous raconte trouve là son explication naturelle ; mais les bonnes femmes du village, qui avaient soigné Eva Meredith pendant sa maladie, et qui avaient entendu ses ferventes prières, sont convaincues qu'aussi qu'elle l'avait demandé au Ciel, l'âme de la mère a passé dans le corps de l'enfant.

— Elle était si bonne, disent les villageois, que Dieu n'avait rien à lui refuser. Cette naïve croyance est parfaitement établie dans le pays. Personne ne pleura Mme Meredith comme morte.

— Elle vit encore, disent les habitants du hameau ; parlez à son fils, c'est elle qui vous répondra.

Et lorsque lord William Kysington, devenu possesseur des biens de son grand-père, envoya chaque année d'abondantes aumônes au village qui le vit naître et vit mourir sa mère, les pauvres s'écrièrent : — Voilà cette bonne âme de Mme Meredith qui pense encore à nous ! Ah ! quand elle s'en ira au ciel, les malheureux seront bien à plaindre !

Ce n'est pas sur sa tombe que nous portons des fleurs, mais sur les marches de l'autel de la Vierge, où elle priait si souvent Marie d'envoyer une âme à son fils. En déposant là leurs bouquets de fleurs des champs, les villageois se disent entre eux :

— Quand elle priait avec tant de ferveur, la bonne Vierge lui répondait tout bas : « Je donnerai ton âme à ton enfant ! »

Nos paysans ont conservé cette touchante croyance, et moi-même, quand lord William vint me voir dans ce village, quand il fixa sur moi son regard si semblable à celui de sa mère, quand sa voix, qui avait un accent bien connu, me dit, ainsi que le faisait Mme Meredith : — Ami docteur, je vous remercie ! alors, souriez, mesdames, si vous le voulez, je pleurai, et je crus avec tout le village, qu'Eva Meredith était là devant moi !

Cette femme dont l'existence ne fut que longs malheurs, a laissé, après sa mort, un souvenir doux, consolant, qui n'a rien de pénible pour ceux qui l'ont aimée. En songeant à elle, on songe à la miséricorde de Dieu, et, si l'on a une espérance au fond de son cœur, on espère avec une plus douce confiance.

Mais il est bien tard, mesdames ; depuis longtemps vos voitures sont devant le perron. Excusez ce long récit ; à mon âge, on ne sait pas être bref en parlant des souvenirs de sa jeunesse. Pardonnez au vieillard de vous avoir fait sourire à son arrivée et pleurer quand vous l'avez écouté.

Ces dernières paroles furent dites du ton le plus doux et le plus paternel, tandis qu'un demi-sourire effleurait les lèvres du docteur Barnabé. Chacun alors s'approcha de lui, on commença mille remercîments ; mais le docteur Barnabé se leva, se dirigea vers sa redingote de taffetas puce déposée sur un fauteuil, et, tandis qu'un de ses jeunes auditeurs l'aidait à s'en vêtir : « Adieu, messieurs ; adieu, mesdames, dit le médecin du village ; ma carriole est là, la nuit est venue, le chemin est mauvais, bonsoir : je pars. »

Quand le docteur Barnabé fut installé dans son cabriolet d'osier vert, que le petit cheval gris, chatouillé par le fouet, fut au moment de partir, Mme de Moncar s'avança vivement, et, un pied posé sur le marche-pied de la voiture, se penchant vers le docteur Barnabé, elle lui dit tout bas, bien bas :

— Docteur, je vous donne la maison blanche, et je la ferai arranger telle qu'elle était quand vous avez connu Eva Meredith !

Puis elle s'enfuit, les voitures et la carriole verte partirent dans des directions différentes.

FIN.

mettre des billets ; il soutient que la liberté du commerce s'applique aux affaires de banque aussi bien qu'aux autres objets de négoce, pourvu que les billets émis puissent toujours être rachetés, au besoin, en numéraire. Il pense qu'en ce moment où le blé est à 120 sh. le quartier, c'est un tort de maintenir les émissions au même taux que quand il était à 50 shellings.

M. Masterman, banquier de Londres, pense que sous l'empire de l'acte de sir Robert Peel, il était impossible à la Banque d'être préparée pour le payement des dividendes, Il appuie la proposition du gouvernement et propose un amendement qui tend à autoriser le chancelier de l'Echiquier à faire faire par la Banque des avances pour les dividendes de juillet, non avec les fonds qui servent habituellement aux opérations de la Banque, mais avec ceux qui servent de garantie aux billets en circulation.

M. Brown, de Liverpool, déclare qu'il règne dans les cercles commerciaux à Liverpool et à Manchester une grande inquiétude sur les mesures que le gouvernement adoptera et qu'il importe de la faire cesser.

M. Newdegate critique l'acte de 1844 relatif à la Banque, et attribue aux effets de cet acte la nécessité dans laquelle se trouve le chancelier de l'Echiquier d'escompter son propre emprunt.

Nouvelles et faits divers.

Près des glacis de la forteresse de Mæstricht, à quelques pas de la Meuse (territoire néerlandais), on vient de découvrir six anciens sarcophages en pierre, qui peuvent remonter au VIIIe siècle. Les travaux du canal latéral de la Meuse ont mis à nu six tombes en forme de cercueil, posées en terre de l'Ouest à l'Est. L'ancienne église du faubourg de Saint Pierre abritait encore des monuments, il y a un siècle, avant le siége de la ville de Mæstricht par Louis XV en 1748.

Ces antiquités chrétiennes présentent un grand intérêt pour la Belgique: c'est dans cette église que fut enterré le corps du martyr saint Lambert aussitôt qu'il fut assassiné. Avant que ses restes fussent transportés à Liége par saint Hubert, ils reposèrent pendant treize ans auprès de ceux de son père (Aper, le père de saint Lambert), qui fut enterré dans cette même église comme seigneur de l'endroit. A ces données de l'histoire se joint une relation faite par un curé de la paroisse en 1623, le narré d'une fouille, qu'il fit faire pour découvrir le tombeau primitif de saint Lambert.

Une des tombes déterrées maintenant est décrite dans ce manuscrit et se trouvait sous le maître-autel, la place ordinaire du tombeau du martyr dans une église. Des manuscrits inédits des Xe et XIIe siècles donnent de curieux détails sur l'enterrement du martyr dans cet endroit, précisé avec la plus grande clarté. M. A. Schæpkens, archéologue, a été sur les lieux, où il a pris les dessins et les dimensions de ces curieux monuments, qui rappellent vraisemblablement un des grands hommes de la Belgique au VIIIe siècle. M. Schæpkens prépare un travail sur cette découverte. Il publiera aussi d'autres documents se rapportant au même personnage, ce qui contribuera à jeter du jour sur un point éloigné de notre histoire.

— *Graves désordres à Lille.* — On écrit de Lille 13 mai :

Depuis quelques jours, de sourdes rumeurs circulaient parmi les pauvres et les ouvriers, principalement dans le quartier Saint-Sauveur; on ne parlait rien moins que d'une manifestation hostile si le pain venait encore à être augmenté : malheureusement, c'est ce qui est arrivé hier soir. Vers sept heures, on remarquait déjà sur la Grand'Place, autour de la Colonne, une masse d'individus qui de temps à autre poussaient des cris et des huées; puis, quand le jour vint à baisser, une colonne de ces individus se tenant bras dessus dessous, forte d'environ trois à quatre cents personnes, se mit en marche et se dirigea vers la rue de Paris en chantant la *Marseillaise* et en criant: *Du travail! du pain!* Dans la rue de Paris, la colonne grossie considérablement par une multitude provenant du quartier Saint-Sauveur, au milieu de laquelle les femmes étaient en majorité, se scinda en plusieurs parties, qui prirent toutes des directions différentes en criant: *Aux boulangers!* en proférant en même temps les cris les plus bizarres, les plus incohérents, tels que: *A bas Louis-Philippe! vive Henri V! vive la République! vive le roi d'Angleterre!* bien que, dans la Grande-Bretagne, il n'y ait que le mari de la reine.

En moins de deux heures, presque toutes les boutiques des boulangers de Lille avaient été livrées au pillage. On commençait par briser les carreaux de vitres à coups de pierre et de bâtons. on enfonçait les portes et les volets, puis on distribuait le pain que l'on trouvait en poussant de grands hourras. Les comptoirs ont été forcés et vidés dans quelques maisons qui ont soutenu le siége. Plusieurs boulangers, pour éviter le pillage de leurs magasins et le bris de leurs vitres, ont distribué eux-mêmes le pain qu'ils possédaient. En même temps que l'on enfonçait les portes d'un boulanger rue Neuve, les mêmes violences avaient lieu au quartier Saint-Sauveur, où trois boulangeries étaient forcées, et l'une d'elles réduite littéralement aux quatre murailles. La police, occupée sur trois ou quatre points à la fois, n'a pu arriver à temps pour prévenir ces excès.

La garde nationale a été appelée aussitôt sous les armes; et à une heure du matin les rues étaient tranquilles. Une proclamation a été aussitôt publiée par M. le maire de Lille, pour prévenir le retour de ces scènes déplorables.

— *Désordres à Bruxelles.* — La journée de mercredi a été calme. Au soir, des attroupements nombreux stationnaient sur la Grand'Place. La gendarmerie a dû intervenir pour les dissiper. Aucun désordre ne s'y est produit.

Vers 8 heures et demie, un boulanger a encore été pillé dans la rue de Notre-Dame-aux-Neiges. Cependant l'aspect de la ville était généralement plus calme.

Vers 10 heures, un rassemblement considérable composé, en très-grande partie, de femmes et de jeunes gens, se porta vers la rue St-Pierre, et cassa quelques vîtres de la boulangerie du sieur Wielemans, située au coin de cette rue et de celle du Pont-Neuf. De là, la foule s'est dirigée, en chantant, vers la rue de la Pompe. En un clin-d'œil, la vitrine d'un boulanger de cette rue fut brisée et tous les pains furent enlevés. Le rassemblement a pris ensuite la direction de la rue Royale. Des patrouilles nombreuses avaient été envoyées à leur recherche. Des agents de police suivaient les émeutiers.

Ces rassemblements sont formés par des fainéants et des repris de justice. Aussi sont ils l'objet du blâme de la classe ouvrière, qui comprend combien ils sont préjudiciables au bien-être du pays.

La police et l'autorité militaire ont pris toutes les mesures nécessaires pour arrêter ces désordres.

On nous assure que la plus grande partie des perturbateurs arrêtés mardi soir et les jours précédents est composée de forçats libérés et de repris de justice. Nous l'aurions présumé sans qu'on nous l'eût dit, car les ouvriers honnêtes ne provoquent pas des troubles qui ne peuvent qu'aggraver la crise malheureuse qui pèse en ce moment sur notre pays.

— *Désordres à Tournai.* — On lit dans le *Libéral de Tournai :*

Depuis samedi dernier la population pauvre de notre ville se trouve dans un état d'effervescence qui s'est manifesté avant-hier par des actes de violence et des troubles que tout bon citoyen réprouve hautement.

Le renvoi de quelques ouvriers des fabriques par suite du manque d'ouvrage et la cherté des vivres ont servi de prétexte au désordre. Le 11, vers 9 heures du soir des hommes du peuple, au nombre de 4 à 500, se sont réunis sur la grand'place.

Après avoir chanté et crié pendant une heure des chansons par lesquelles ils conviaient tous les travailleurs au pillage, ils se rendirent à la demeure de 12 à 15 boulangers et marchands de farine où ils brisèrent les vitres après avoir forcé les volets. Cette foule de malveillants, grossie à chaque rue par un grand nombre de curieux, se rendit ensuite au couvent des jésuites et arrivée là, elle répéta ses cris séditieux, et s'adonna à de nouveaux actes de violence.

Dieu sait où le mal aurait pris fin si les troupes de notre garnison n'étaient pas venues disperser les perturbateurs, et si la gendarmerie, aidée de la garde municipale, n'était parvenue à arrêter 5 des plus exaltés parmi les émeutiers.

Hier soir des rassemblements ont encore eu lieu sur la grand'place. Des cris ont été proférés, mais les scènes de la veille ne se sont pas répétées. Des patrouilles de cavalerie ont circulé en ville depuis le commencement de la soirée jusqu'à fort avant dans la nuit.

— Le 3 mai est décédé à Corroy-le-Château, M. Gillion, Charles-Joseph-Eugène-Henri-Thérèse, marquis de Trazegnies et d'Ittre, ancien chambellan de LL. MM. le Roi des Pays-Bas et le roi de Bavière.

— Le gouvernement des Etats-Unis vient de conclure une négociation pour l'achat de l'arme de destruction la plus formidable qui soit encore connue : c'est une espèce de fusée volante qu'un seul homme peut lancer, et qui pourra porter la destruction et le ravage à plus de 3 kilomètres. Ce projectile a été inventé par un Anglais qui l'avait offert au gouvernement britannique, mais il n'a pas été adopté, et un Américain ayant été témoin de ses propriétés destructives, a acheté le droit de brevet moyennant 12,000 fl. Il est revenu ensuite aux Etats-Unis et a offert ce projectile au ministre de la guerre qui l'a soumis à des expériences minutieuses devant des officiers de la marine et de l'armée. Le gouvernement américain a ensuite acheté le brevet moyennant 20,000 dollars et il a déjà donné des ordres pour exercer une compagnie d'artilleurs munis exclusivement de ce projectile, qui doit être envoyé prochainement au Mexique sur le théâtre de la guerre.

— On écrit de Vironchaux (département de la Somme):

« Un singulier phénomène, pour ne pas dire une merveille, attire dans notre commune un grand nombre de curieux. Une fille âgée d'une trentaine d'années, atteinte depuis longtemps d'épilepsie, tomba tout à coup dans une sorte d'insensibilité qui ressemble à une longue léthargie. Depuis trois ans qu'elle est dans cet état, elle n'a fait aucun mouvement ni manifesté aucun besoin. Assise sur son lit, la bouche et les yeux entr'ouverts, le teint livide, elle présente à ceux qui la voient le spectacle de la mort, et cependant elle respire toujours. Cette existence singulière, qui met en défaut les secrets de l'art, ne se soutient qu'au moyen d'une goutte d'eau mêlée de sirop, prise d'heure en heure. Sans nous arrêter à tous les contes plus ou moins ridicules que l'on fait circuler sur cette mystérieuse agonie, nous pensons qu'elle présente des circonstances assez extraordinaires pour être offertes aux méditations des hommes savants. »

(*Journal de Doullens.*)

— *L'Invalide russe* annonce que le Gostinoï-Dvor de Brziese-Litewski, qui comptait 126 boutiques, avec toutes les marchandises qu'il contenait, a été la proie des flammes les 25 et 26 février dernier. Douze personnes qui avaient voulu sauver leurs marchandises, ont été asphixiées en pénétrant dans leurs boutiques. On ne connait pas encore le montant des pertes occasionnées par ce sinistre, ni la cause à laquelle on doit l'attribuer. L'édifice était assuré à la 2e compagnie russe d'assurances contre l'incendie.

— Le 26 avril est mort à Carpentras, dans un âge avancé, un des descendants du grand Corneille, M. J. B. A. Corneille. Il était né à Carpentras, où son père était venu se fixer à la suite d'un revers de fortune. J. B. Corneille avait été présenté à Louis XVIII. Lorsque, en 1837, la ville de Rouen éleva une statue à l'immortel auteur du *Cid*, il fut invité par le gouvernement à assister à l'inauguration de ce monument dû au ciseau de David.

Le grand Corneille était le quatrième aïeul de celui à qui nous consacrons ces quelques lignes. Il comptait aussi dans sa famille l'illustre Charlotte Corday qui, comme on sait, était petite-fille de Pierre Corneille.

— Le collége de régence de Bruxelles a décidé, dans sa réunion de mardi, qu'il choisissait M. Aug. Nourrit, frère de l'illustre ténor, comme directeur des deux théâtres royaux de Bruxelles.

Le conseil communal, dans sa séance de mercredi, a ratifié, en comité secret, la décision du collége échevinal.

Le privilége est accordé pour le terme de deux ans et onze mois, et commencera à courir le 1er juin prochain.

MM. Massol et Laborde sont parmi les associés de M. Nourrit.

— On écrit de Beyrouth, 6 avril, au *Portofoglio Maltesse :*

Il vient de se passer à Tripoli de Syrie des scènes des plus graves, où il ne s'agissait de rien moins que de tuer tous les chrétiens, aussi bien ceux de l'intérieur que ceux de l'extérieur de la ville. Cet attentat a eu pour cause l'enlèvement par ses parents d'une femme du rit grec qui, séduite par un mahométan avec de belles promesses, s'était faite musulmane et s'était enfuie avec lui dans le district d'Akar, territoire de Tripoli. Mais elle se repentit de cette fuite; elle manda à ses parents de venir la délivrer; ceux-ci se rendirent en effet sur les lieux avec un certain nombre de leurs amis, l'enlevèrent, et la jeune femme rentra dans le christianisme.

Mahmoud-Rifay, un des plus fanatiques et turbulents santons de Tripoli, en apprenant le fait, déploya dans sa mosquée l'étendard vert à demi-lune, prit les armes et appela les musulmans à un massacre général des chrétiens. Des cris d'enthousiasme répondirent à cette provocation, et le massacre aurait eu lieu sans l'énergique fermeté du gouverneur de Tripoli. Des mesures militaires furent prises; des troupes parcoururent les rues jour et nuit. Rifay, furieux, s'écriait que Chamyl était prédestiné à exterminer les Russes, Abd-el-Kader les Français, et lui les chrétiens de Tripoli. Le corps consulaire intervint; quant au gouverneur civil, il s'est conduit d'une manière infâme.

Le gouverneur-général vient d'expédier à Tripoli Saïd-Fteha, président du conseil, qui n'est pas encore de retour; il a pour mission d'amener ici les chrétiens et les musulmans coupables. L'affaire greco-turque est la cause de tout ceci.

Les Ansaries, dont plusieurs avaient été frappés par les chrétiens de Meseta, à la suite d'une dispute, ont profité de cette occasion pour aller saccager tout le village de Meseta et faire subir aux habitants de cruels traitements.

— Ce n'est pas M. le duc de Vicence qui s'est battu avec M. de Pommereux, mais son frère, M. de Caulaincourt, ex-lieutenant de chasseurs à cheval d'Afrique, blessé en Algérie il y a deux ans. La blessure reçue par M. de Pommereux n'est pas aussi dangereuse, dit-on, qu'on l'avait d'abord cru. C'est donc contre M. de Caulaincourt et ses témoins qu'un mandat d'amener a été décerné.

— On montre en ce moment, dans la ville de Boston, un petit poney qui ne pèse que 43 livres: voilà bien l'affaire du général Tom Thumb: deux miniatures l'une portant l'autre.

— Le *Courrier des Etats-Unis* nous apporte le recit d'un événement qui rappelle la catastrophe arrivée récemment à la Vilette:

« Une épouvantable explosion, dit ce journal, a eu lieu le 14 avril dans la poudrière de M. Dupont, près de Wilmington-Delaware. La commotion s'est fait sentir à 30 milles de distance. Le séchoir et l'atelier d'empaquetage ont été complètement détruits, ainsi que six cents livres de poudre. Dix-huit personnes ont perdu la vie dans ce désastre; elles ont été littéralement brisées en morceaux. Heureusement que les familles de ces malheureux auront du pain assuré pour le reste de leurs jours, car M. Dupont, propriétaire de la poudrière, a pris la louable habitude de faire des pensions aux veuves et aux enfants de tous ceux de ses ouvriers qui succombent par accident en se livrant au dangereux métier de la fabrication de la poudre. »

LE VIOLONCELLISTE MONTIGNY.

Parmi les artistes étrangers qui cette saison sont venus nous révéler leur talent, la première place, après Thalberg et Litolff, appartient sans conteste au jeune Montigny de Bruxelles. Cet artiste s'est fait connaître à nous dès son début comme un violoncelliste de premier ordre, réunissant en lui les dons les plus heureux de l'instinct musical et les qualités précieuses que procure aux jeunes âmes ardentes de gloire l'étude sév[...] consciencieuse de l'art. Elève de l'école du célèbre Servais, il a si [...] s'identifier à sa méthode qu'elle est devenue la sienne et que son [...] se placer avec distinction à côté de celui du maître. Son archet est [...] vigoureux à la fois ; son jeu a cette pureté de son, cette facilité d'e[...] que l'artiste de premier ordre peut seul posséder. Montigny vous [...] vous enchante par le charme de son exécution ; chaque note est [...] diée, bien comprise et parfaitement accentuée. Nous l'avons ent[...] terpréter plusieurs compositions de Servais, et exécuter quelques [...] fruit de son inspiration musicale, et nous pouvons dire que chaque [...] surpassé notre attente. Le monde musical a le droit de se réjouir [...] parition d'un pareil artiste et la vérité nous contraint d'avouer [...] n'avions pas encore rencontré dans un jeune artiste des qualités [...] cieuses et des dispositions aussi brillantes. Tous ceux qui l'ont en[...] Amsterdam, dans les salles de *Felix Meritis*, de Frascati et de [...] La Haye, dans la salle de *Diligentiâ* et au Théâtre-Royal, à [...] dans les autres villes du royaume, auront gardé du talent de M[...] vif souvenir. Nous souhaitons de tout cœur à cet intéressant [...] artiste, qu'il poursuive avec zèle et persévérance la carrière [...] et nous lui prédisons un brillant avenir. Confiant dans ses [...] de l'espoir qu'il répondra à l'attente de tous, nous adressons [...] trouva tant de sympathie parmi nous, ces paroles si consola[...] ment du départ: *Au revoir! au revoir!*

SALON DU VAUDEVILLE FRANÇAIS A AMSTERD[AM]

On nous écrit d'Amsterdam :

Il est de la destinée des entreprises bien conçues, exé[...] ligence et dirigées avec zèle, de triompher des obstacles [...] toute nouvelle création, et d'acquérir enfin cette unité d[...] jeu des ressorts qui la composent, cet heureux ensemble q[...] qu'après le temps voulu pour les épreuves. Le salon du Vaude[ville] est du nombre de ces entreprises. D'abord ce n'était pas chose [...] d'accoutumer le public à prendre goût au nouveau plaisir qu'on [...] ensuite une troupe tout entière à composer et puis un répertoire [...] devait nécessairement s'attendre à des hésitations, à des tâ[...] à des méprises, fort excusables sans doute, mais qui ne [...] moins le bien que l'on cherchait à faire. Le zèle et l'intelli[gence] [...] direction ont eu bonne raison de ces obstacles et tout marche [...] dans un accord parfait. Nous en félicitons le public et l'entrep[...]

Ce théâtre est le rendez-vous constant de la bonne société d'[...] c'est une charmante salle où le bon ton n'exclut pas cette li[...] qu'on aime à rencontrer hors de chez soi, quand on a laissé le [...] affaires. Les pièces qu'on y joue, sont choisies avec esprit et dis[...] et les ouvrages nouveaux s'y succèdent avec une rapidité qui fa[...] l'administration et le désespoir de ceux des acteurs chez les[...] moire ne serait pas aussi active que le zèle à bien faire.

D'heureuses modifications ont été apportées au personnel [...] Léopold, 1er comique, a fait totalement oublier Delannoy, do[...] entraînante au premier abord, accusait à la longue trop de m[...] fesait même dire à ses admirateurs qu'il était toujours le mê[...] nuance mieux ses rôles, il sait donner à chacun le caractère [...] qui lui sont propres. En un mot, c'est un comique très-intelli[gent] [...] vierait plus d'un grand théâtre. — Vezian, jeune premier, [...] de la chaleur, il sait bien exprimer le sentiment, la passion, et [...] port il a promptement fait oublier son glacial prédécesseur. [...] second comique, est d'une bêtise si naturelle et si franche [...] sans crainte lui prédire pour l'avenir de sa vie artistique d[...] succès. Il y prélude fort heureusement au profit des habitu[és] [...] dont il sera bientôt l'acteur de prédilection.

L'emploi des grandes coquettes et 1ers rôles est confié à [...] charmante, belle, jolie, gracieuse, dont le talent comme a[...] moindre qualité. Mme Duval, c'est son nom, est non seulement [...] lente comédienne, mais encore une pianiste distinguée qui s'[...] mirer dans les cours étrangères, et qui en a rapporté ce bon to[n] [...] exquis que rehausse en elle l'éducation la plus distinguée. Sa di[...] et son jeu fin et spirituel en font une actrice d'un très grand m[érite].

Mlle Euphémie, pensionnaire de l'année dernière, est toujours [...] gâté du public ; il se gardera bien de la laisser partir, il tient [...] gée ; il veut pleurer aux accents de sa *Clarisse Harlowe*, il ne [...] perdre des douces et suaves émotions que lui fait éprouver cet[te] [...] intelligente actrice, dont l'extérieur délicat et gracieux se prête [...] leusement aux rôles qu'elle doit interpréter.

Faut-il parler de Mlle Pauline, la véritable Déjazet des Va[...] *gel?* Elle arrive, elle sourit et on l'applaudit; elle parle, elle [...] l'applaudit encore. Très-aimée du public, elle en mérite les [...] — Adolphe, jeune premier, se fait toujours remarquer par so[...] tenue, son jeu distingué et surtout par son infatigable activité. [...] telle, à la physionomie fraîche et gentille, est une ancienne [...] du public; elle plaît toujours et trouve le moyen de briller dans [...] emploi qui lui est confié. — Bernel est un excellent financier [...] nue est excellente et de tous points irréprochable; c'est un acteur [...] plein de verve et d'entrain, qui communique facilement à son [...] la chaleur qui l'anime. L'action ne refroidit jamais quand il se [...] scène.

J'allais oublier Francis; c'est un jeune homme porteur d'une de[s] [...] sionomies heureuses qui ont le rare mérite d'exciter l'hilarité à la [...] vue. Dès qu'il paraît en scène, on se promet de rire, et si vous [...] garde, son jeu vous fera passer bientôt au fou rire.

A tous ces éléments de succès réunis dans un aussi petit [...] ajoute le zèle des choristes, celui des employés desservants, la [...] des accessoires et des décors, on ne sera point étonné des succès [...] obtenus ce théâtre et de ceux que l'avenir lui réserve.

ANNONCES.

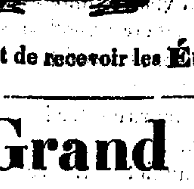

W. S. STYER[...]

Tailleur de S. A. R. le Pr[...] d'Orange,

vient de recevoir les **Étoffes pour la Saison.** *Plaats*, [...]

Grand Hôtel des Ba[ins]

DE LA VILLE DE LA HAYE,

à

SCHÉVENINGUE.

Dimanche 16 Mai

Table d'Hôte à 4 heure[s]

☞ Pendant toute la belle saison il y a TABLE D'HOTE tous les [di]**manches et jours de fête.**

L'ouverture des Bains à l'intérieur de l'Etablissement aura lieu le 17 mai.

J. DE W[...]

LA HAYE, chez Léopold Lœbenberg, *Lage Vie[...]*